



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens pour favoriser l'EPS et le sport scolaire

Question écrite n° 34645

Texte de la question

M. Boris Vallaud attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports sur le sujet de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire dans le pays. De nombreuses études pointent les besoins de la population concernant les activités physiques et sportives. La baisse de pratique des jeunes générations est alarmante à cet égard : « entre il y a 40 ans et aujourd'hui, les enfants ont perdu 25 % de leurs capacités cardiovasculaires. Désormais un enfant sur cinq en France est touché par l'obésité. L'hypertension chez les jeunes, qui n'existait quasiment pas auparavant, est de plus en plus fréquente », selon la présidente de la Fédération française de cardiologie. Nonobstant la nécessité de renforcer la pratique physique, sportive et le sport scolaire de la maternelle à l'université, les décisions budgétaires et politiques traduisent un affaiblissement de l'EPS et du sport scolaire depuis plusieurs années et la situation à la rentrée 2020 s'est encore dégradée. En effet, dans de nombreux établissements du second degré, il manquerait des professeurs d'EPS pour assurer les horaires obligatoires (environ 10 %) et les classes seraient surchargées, ne permettant pas une pratique de qualité. La baisse des horaires en EPS dans la voie professionnelle se poursuit (une demi-heure perdue en bac pro et en CAP), tout comme la diminution des postes au CAPEPS. Dans la circulaire de rentrée scolaire, le ministère affiche la volonté d'« accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture » en vue de renforcer les inégalités territoriales, qui ne peut se traduire que par le recrutement de professeurs d'EPS et le renforcement de la formation initiale (STAPS, INSPE) et continue. En conséquence, il lui demande quelles sont les orientations et les mesures envisagées par le Gouvernement quant au renforcement des activités physiques et sportives en milieu scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Boris Vallaud](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34645

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2020](#), page 8918

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)